

Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers, projet soutenu par l'Auberge des Migrants, dans le Dunkerquois, Nord - Mai 2022

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer, de documenter et de dénoncer les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique \*.

Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :



Au moins 5 expulsions de lieux de vie informels



Au moins 103 tentes et bâches détruites



Au moins 44 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s \*\*



Au moins 159 couvertures et sacs de couchage détruits



Au moins 3 matelas détruits



Au moins 4 abris de fortune détruits

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes et violentes dans le Dunkerquois. Certaines options d'hébergement ne sont pas communiquées auprès des habitants des lieux de vie expulsés. Au cours de ces opérations, tous les abris, biens de première nécessité et affaires personnelles sont détruits. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiens, même en dehors du contexte des expulsions.

Dans le cadre de la politique de harcèlement conduite à la frontière, l'Etat a mené des expulsions de grande ampleur à Dunkerque les 5, 12 et 25 mai. A chaque expulsion, les biens personnels (tentes, couvertures, sacs, papiers d'identité, téléphones portables, médicaments, vêtements etc.) ont été détruits sur place et/ou jetés à la benne, sans laisser les personnes la possibilité de les récupérer. Ces actes contraires à la loi (Art 322-1 et suivants du Code pénal) ont été commis sous les yeux d'huissiers de justice en charge des expulsions.



L'équipe HRO a constaté l'utilisation systématique de machinerie lourde, y compris des tracteurs et pelleteuses, pour détruire et ainsi vider les zones des affaires personnelles des personnes expulsées. Cela alors même que les propriétaires de ces affaires étaient, souvent, à côté. Comme les expulsions précédentes, toutes les tentes et les abris sont détruits par la société "Ramery" sous la supervision des forces de l'ordre et de l'Etat. \*\*\*



Lors des opérations d'expulsion, les membres de HRO ont été témoins de violences et intimidations à l'encontre des personnes exilées. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons documenté, que les 5/05 et 12/05 des CRS ont crié sur des personnes exilées sans interprète pour se faire comprendre. De plus, nous avons observé un surarmement des forces de l'ordre lors des expulsions (LBD, armes automatiques, chiens détecteurs, etc.).

Harcèlement des observateur.ice.s lors de l'observation



## Plusieurs tentatives d'intimidation :

Les observateur.ice.s se sont vu.e.s contrôler leurs identités à 3 reprises et ont été filmé.es à 2 reprises. Aussi, les membres de HRO se sont fait escorter 2 fois à l'écart de l'expulsion pour empêcher la documentation ce qui est ajouté à la mise en place de périmètres arbitrairement définis.

<sup>\*</sup> Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

<sup>\*\*</sup>Le nombre de signalements effectués est au deçà du nombre réel de mineur.e.s isolé.e.s qui étaient en situation de rue et de danger sur le territoire Dunkerquois au mois de Mai 2022. Sur ce territoire, aucune association non mandatée n'a d'activité spécifique ciblant les MIE, contrairement à Calais, et se trouve en capacité d'effectuer ce travail d'identification précise (Source : Utopia 56)

<sup>\*\*\*</sup> Ramery est une société mandatée par l'Etat chargée de saisir et de détruire les biens lors des expulsions.